

**Ateliers de la Semaine européenne des villes et des régions consacrés aux
Actions innovatrices urbaines (AIU)**

Les 10 et 11 octobre 2018 à Bruxelles

Suivi par Marion Chauveau

Jeudi 11 octobre: atelier « Modeler votre ville avec de nouvelles solutions en découvrant les priorités du 4ème appel à projets AIU »

Tim Caulfield, Directeur du Secrétariat AIU

Les AIU permettent de tester de nouvelles idées, de financer des projets inédits et risqués qui ne pourraient être soutenus par d'autres fonds. Il s'agit également de tirer des enseignements de ces projets de façon à les partager avec d'autres villes en Europe et de disséminer les connaissances acquises.

La Commission européenne (CE) a confié la gestion des AIU à la Région Hauts de France, qui a mis en place pour cela un secrétariat spécifique avec une équipe dédiée.

Informations générales sur les AIU :

- 372 millions € de budget sur 2014-2020 (alimenté par le FEDER) ;
- Max 80% de cofinancement et montant de 5 millions € max par projet ;
- Projets durent 3 ans, ce qui est court ! + 1 an possible pour clôturer le projet et disséminer les résultats;
- Versement subvention 50% à la signature du contrat, 30% au cours du projet, 20% à la clôture ;
- Thèmes des appels à projets AIU calés sur ceux de [l'Agenda Urbain de l'UE](#) ;
- Seules les autorités urbaines de 50 000 habitants minimum sont éligibles ;
- Il faut des partenaires pour mettre en œuvre le projet (dans les projets sélectionnés jusqu'ici, leur nombre varie entre 5 et 20) ;
- Groupe plus large de parties prenantes à impliquer autour du projet ;
- Conditions : pertinence du projet au niveau UE, résultats répliquables ailleurs ;
- Priorités thématiques du FEDER.

Caractéristiques des projets AIU :

- Innovation : évolution (construire sur ce qui a déjà été fait mais en allant plus loin) ; ou révolution (proposer quelque chose de totalement inédit) ;
- Partenariat : doit être bon, fort et pertinent. Partenariat local principalement (universités, centres de recherche, PME ou GE, etc.) : faire autre chose qu'habituellement/qu'auparavant ;
- Résultats mesurables : il faut un cadre d'évaluation. Le projet peut échouer car notion de risque mais il faut être capable de mesurer ;
- Transférabilité à d'autres zones de l'UE ;
- Bonne qualité: définition de jalons, bonne gouvernance, etc.

Le [quatrième appel à projets](#) sera ouvert **du 15 octobre 2018 au 31 janvier 2019**, avec un montant total disponible de 80 à 100 millions € de FEDER. Le budget est toutefois indicatif et le montant final alloué dépendra des projets reçus.

Quatre priorités thématiques pour ce nouvel appel :

- Pauvreté urbaine ;
- Transition numérique ;
- Utilisation durable des terres et solutions « fondées sur la nature » ;
- Sécurité urbaine.

Pauvreté urbaine

<https://www.uia-initiative.eu/fr/node/569>

Représentation de la Région Nouvelle-Aquitaine à Bruxelles

21 rue Montoyer • 1000 Bruxelles - Belgique • Téléphone +32.2.318.10.45 • bureau-bruxelles@nouvelle-aquitaine.fr

Site internet europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

Avant de commencer: faire le tour des projets déjà cofinancés sur ce thème car les mêmes idées ne seront pas soutenues deux fois ! En outre, il faut apprendre ce qui a déjà été testé car certaines choses ont échoué.

Pauvreté infantile : de plus en plus d'efforts portent sur ce sujet, notamment avec l'idée d'une « garantie enfant » (services minimums). Sous les feux de la rampe.

Cadre stratégique, textes clés :

- [Socle européen des droits sociaux](#) : droits pour les citoyens ;
- [Stratégie pour les compétences en Europe](#) ;
- [Paquet investissements sociaux](#) ;
- [Partenariat de l'Agenda urbain](#).

Défis et priorités dans le domaine de la pauvreté urbaine:

- isolation sociale, éducative et spatiale des personnes pauvres (par ex Roms), notamment en périphéries en raison des prix trop élevés de l'immobilier ailleurs;
- pauvreté énergétique;
- sans-abrisme (voir projet Nantes) ;
- pauvreté infantile ;
- sécurité alimentaire ;
- état de santé dégradé et privation de l'accès aux services de santé (idée du guichet unique déjà testée mais aller plus loin) ;
- régénération des quartiers et des zones urbaines défavorisées ;
- intégration sociale des Roms ;
- accès aux services sociaux, de santé et d'éducation, etc.

Ne pas se concentrer uniquement sur les personnes pauvres issues de l'immigration.

[Partenariat de l'Agenda urbain sur la pauvreté urbaine](#) : bien prendre connaissance du plan d'actions établi. Cinq priorités : enfants, Roms, sans-abris, régénération des zones défavorisées, actions intégrées.

Principes généraux :

- Parler aux personnes en situation de pauvreté, comprendre les besoins locaux (éviter le top down), s'assurer du soutien des communautés locales ;
- Approche intégrée ;
- Ne pas ségréguer davantage ces personnes, les mélanger à d'autres ;
- Durabilité des actions : liens avec les politiques locales et nationales ;
- Impliquer les communautés au maximum.

L'approche doit être locale (« place based approach ») : les personnes pauvres ne se trouvent pas uniquement dans les quartiers pauvres, il ne faut pas se concentrer uniquement sur une zone mais combiner pour casser le cercle de l'isolation spatiale et sociale. Propriété des logements : nouvelles tendances, modes de pensée (prendre exemple sur l'autopartage ?).

Transition numérique

<https://www.uia-initiative.eu/fr/node/568>

Wolfgang Hoefs, Unité H5 Mobilité et modes de vie intelligents, DG CNECT, Commission européenne

Définition : il ne s'agit pas nécessairement de mettre en place une technologie numérique mais plutôt de répondre à des défis/problématiques « classiques » via des outils numériques. Il s'agit de développer de nouveaux services, des solutions fondées sur ces technologies, qui soient meilleures que celles développées par le passé (ce qu'il faut démontrer). Être innovant et créatif dans un environnement urbain.

Contexte : stratégie européenne pour la mise en place d'un [Marché unique numérique](#). Ce dernier contribuera à l'économie européenne en termes de PIB et d'emplois.

Les compétences numériques sont également essentielles et contribueront à une société inclusive dans le futur.

Transformation numérique de l'administration et dans sa façon d'interagir avec les citoyens. L'e-administration se trouve principalement au niveau local.

Quel rôle pour les villes ?

- Innovation : les villes sont des lieux parfaitement adaptés au soutien de l'innovation. Exemple : déploiement de la 5G.
- E-administration : réduction de la charge administrative pour les citoyens et pour les PME, avec des processus moins coûteux et de plus grande qualité.
- Développement des villes : e-démocratie = information, consultation, participation des citoyens, etc.

Contexte :

- Partenariat H2020 Smart cities et projets « light house » ;
- [Partenariat de l'agenda urbain](#) sur la transition numérique : dernière réunion à Lyon. 15 actions identifiées dans le plan d'actions, qui débouchera sur des plans de mise en œuvre. Le partenariat reste ouvert à de nouveaux membres.

Conseils pour des projets réussis :

- Contribuer aux travaux en cours dans le cadre des partenariats ;
- Cibler par exemple : les solutions smart cities ; l'e-administration centrée sur le citoyen ; les données (ouvertes, publiques et privées) ; l'adoption de technologies numériques émergentes ; les solutions business friendly.

Utilisation durable des terres et solutions « fondées sur la nature » (« nature based solutions »)

<https://www.uia-initiative.eu/fr/node/567>

Julie Delcroix, Unité I3 Gestion durable des ressources naturelles, DG RTD

Chaque année 1000 km² de terres disparaissent en raison de l'étalement urbain. D'autres espaces sont sous-utilisés (friches industrielles) et parfois pollués. L'étalement urbain a de nombreux impacts négatifs (alimentation en eau, qualité de l'air, etc.) et pose question en termes de sécurité (alimentaire, contre les catastrophes naturelles, etc.).

Consulter le [rapport](#) de l'Agence européenne de l'environnement de 2016 sur l'étalement urbain.

Le défi est de parvenir à l'équilibre entre inclusion, qualité de vie et « petite taille » (« compactness »).

Au niveau européen, il n'y a pas de législation en soi, cependant il existe :

- [La stratégie thématique européenne sur les sols](#) ;
- Les recommandations du [partenariat thématique de l'Agenda urbain](#), notamment la nécessité d'une planification urbaine intégrée et l'amélioration de la prise de conscience ;
- La [stratégie européenne pour les infrastructures vertes](#) ;
- Les projets en cours Horizon 2020 sélectionnés dans le cadre des appels 2016 et 2017.

Bonnes pratiques : Rhénanie-du-Nord-Westphalie ; Lisbonne. Voir le site Internet www.oppla.eu

Les solutions « fondées sur la nature » sont des solutions « vivantes » (évolutives) ; efficaces en ressources ; qui ont de multiples bénéfices ; adaptées au contexte local ; co-construites avec les citoyens.

Sécurité urbaine

<https://www.uia-initiative.eu/fr/node/570>

Eva-Maria Engdahl, Chef de secteur Protection, Unité D2 Terrorisme et radicalisation, DG HOME, Commission européenne

Protection des citoyens et des infrastructures clés. Priorité très haute sur l'agenda politique de l'UE. Les citoyens sont inquiets, notamment dans les villes.

Contexte :

- [Agenda européen sur la sécurité 2015](#) (frontières, radicalisation) ;
- [Paquet anti-terrorisme octobre 2017](#) (plans d'actions).

Protection physique : proposer des solutions innovantes et qualitatives. Définir des conditions minimum (exemple : éviter que les vitres des magasins volent en éclats comme à Stockholm).

Responsabiliser les communautés locales, améliorer la prise de conscience, impliquer les citoyens (comment réagir/s'engager/informer-partager).

Travailler avec de nombreux partenaires et acteurs.

[Réseau sur la radicalisation](#) (Radicalisation awareness network) : constitué de groupes de travail locaux et cofinancement de projet (projet Horizon 2020PRACTICES).

Les projets doivent être innovants, transférables, d'échanges d'expériences et d'expertise.

Mercredi 10 octobre : atelier sur l'annonce des gagnants de l'appel à projets 2017 et point sur l'Agenda urbain

Marc Lemaître, Directeur général de la DG REGIO, Commission européenne

180 propositions de projets reçues, 22 sélectionnés pour un budget de 120 millions € (le plus gros budget depuis le début des AIU). Au regard de ces résultats, la CE veut poursuivre ce mécanisme au niveau des villes.

Liste des [projets retenus](#) au troisième appel

1) Changement climatique

- Amsterdam, projet RESILIO. Toits bleus et verts (végétalisés et récupération d'eau).
- Barcelone, projet GBG_AF2C. Verdir les cours d'école.
- Manchester, projet Ignition. Générer plus d'investissement privé dans les infrastructures vertes via la création d'un business model.
- Paris, projet OASIS, travail sur les cours d'école.
- Riba-roja de Turia (Espagne), projet Guardian. Système de prévention des feux de forêt, pour la détection et l'arrosage préventif.
- Séville, projet CartujaQanat : équipements de rafraîchissement de la ville, travail sur les souterrains.

2) Qualité de l'air

- Aix Marseille métropole, projet DIAMS : collecte de données sur la qualité de l'air, plateforme ouverte et consultable.
- Breda (Pays-Bas), projet AirQon : véhicules électriques, événements extérieurs et festivals. Travail sur les batteries avec une multitude de partenaires.
- Helsinki, projet HOPE : plateforme de collecte de données avec un budget participatif.
- Ostrava (République tchèque), projet CLAIRO : capacités d'absorption.

- Portici, Air heritage : données de capteurs intelligents, embarqués par les citoyens, mesures en temps réel.

3) Accès au logement (comme outil d'inclusion, de mixité, de durabilité et qualité)

- Bruxelles Capitale, projet CALICO sur la commune de Forêt, logements de long terme et abordables, travail sur le genre, l'intergénérationnel et l'interculturel.
- Budapest, projet E-co-housing : rénovation d'une friche en logements sociaux de grande qualité environnementale, démonstrative. Co-housing, événements, locaux partagés.
- Gand, projet ICCARUS pour améliorer les capacités de financement pour la rénovation (fonds revolving).
- Lyon, projet Home Silk Road : mixité urbaine, immeuble avec des logements sociaux, logements de quelques résidents pendant la durée du chantier.
- Mataro (Espagne), projet Yes we rent ! Garantie offerte aux propriétaires et rénovation, projet coopératif.

4) Emplois et compétences dans l'économie locale

- Aveiro, projet Steam city : observatoires des compétences, formations requises pour la 5G et nouveaux services numériques connectés.
- Cluj-Napoca (Roumanie), projet Cluj future of work : industries et communautés défavorisées (Roms).
- Cuenca, projet U-fil : forêts autour de la ville, écosystème des métiers du bois, biochimie.
- Eindhoven, projet Passport4work : pénurie de compétences sur le marché du travail, faibles niveaux d'éducation, évaluation des compétences et amélioration, compétences du XXIe siècle.
- Vantaa (Finlande), projet GSIP : avec les grandes entreprises du territoire, formation des personnels sur la digitalisation et l'autonomisation des process.
- Ventspils (Lettonie), projet NextGen MicroCities : pénuries de compétences, manque de hautes qualifications, attirer les investissements directs à l'étranger.

Tim Caulfield, Directeur du Secrétariat AIU

Les 22 projets sélectionnés sont les meilleurs et les plus innovants. 55 projets AIU au total, répartis dans 17 Etats membres. Au total 768 projets soumis depuis le début des AIU, dans 26 Etats membres. 9 thèmes de l'Agenda urbain couverts. Un nouveau thème sera couvert par le prochain appel : la sécurité. Déjà 17 projets qui donnent leurs premiers résultats sur le terrain.

Il reste encore deux appels à projets avant la fin de la période 2014-2020, tous les thèmes de l'Agenda urbain auront alors été couverts :

- 1) Octobre 2018-janvier 2019 : 100 millions € pour transition énergétique, utilisation durable des terres et solutions « fondées sur la nature », pauvreté urbaine et sécurité urbaine.
- 2) Septembre à décembre 2019 : 50 millions €. Les thèmes seront confirmés l'an prochain, entre 3 et 4 au total.

Sur l'appel 2018 il y aura deux journées d'information : à Bruxelles et à Munich, fin novembre, avec possibilité de speed-dating sur les projets. Webinars en ligne, ainsi que FAG et outil d'autoévaluation.

Jan Olbrycht, eurodéputé PPE polonais membre de la commission du Développement régional au Parlement européen et président de l'intergroupe URBAN

- Il faut que la Commission européenne s'approprie les partenariats de l'Agenda urbain et se batte pour eux
- Pas sûr qu'il y ait assez d'argent pour les partenariats : il faut être très concrets, car dans le cas contraire on en restera au niveau symbolique

Kieran Mccarthy, ville de Cork, membre du Comité européen des régions

Inquiet pour les partenariats de l'Agenda urbain : assez de discussions, nous avons des propositions très concrètes, ce sera la désillusion s'il n'y a pas d'argent pour les plans d'actions.

Jeudi 11 octobre : atelier sur la pauvreté urbaine

Présentation des premiers résultats des 6 projets AIU sur la pauvreté urbaine

- 1) [Barcelone](#) : le projet combine des politiques passives (revenu de base) et des politiques actives (formations/éducation/économie sociale et solidaire). 1000 familles/foyers.
- 2) [Lille](#) : cuisine commune, lieu singulier, échanges de recettes entre habitants. Quartier de Fives, ancienne friche industrielle. Construire un nouveau bâtiment qui accueillera 2000 nouveaux résidents, de l'agriculture urbaine, une cuisine partagée. 10 partenaires.
- 3) [Nantes](#) : personnes sans-abris. 5 ponts vers l'inclusion (santé, travail...) et le vivre ensemble. Centre d'accueil pour les SDF proposant de multiples services.
- 4) [Turin](#) : coopération citoyens-administration = pacte local. Bien communs. Cible : manque de confiance dans les institutions publiques. Combattre le cercle vicieux de la pauvreté et retrouver une confiance mutuelle. Activités de co-conception.
- 5) [Birmingham](#) : quartier défavorisé, comment connecter un gros investissement d'infrastructure (nouvel hôpital) avec la population locale (trouver des emplois en lien avec cet investissement).

Ouest de la ville, très défavorisé. Un nouvel hôpital y sera implanté d'ici 5 ans, accompagné de cinq grands projets d'habitation (12 000 nouveaux arrivants). Si rien n'est fait, ces nouveaux habitants et l'hôpital ne seront pas connectés à leur quartier (pauvre). En outre, le RU fait face à une pénurie de compétences dans les hôpitaux. L'idée est de favoriser l'émergence de petits entrepreneurs sociaux, qui puissent proposer des services aux nouveaux arrivants (traiteur, restaurants, services de nettoyage, etc.). Une équipe de chercheurs travaille sur la compréhension du processus. Les investissements ne sont pas contrôlés par la ville (promoteurs immobiliers privés). La subvention UIA est allée principalement à des structures : à l'hôpital, pour qu'il mette en place un plan d'embauche local (avec formation en langue) ; à l'université (qui se pense internationale et pas du tout locale), pour avoir du personnel sur place et pour payer les chercheurs, etc.

La personne qui présente le projet souligne la flexibilité du secrétariat AIU pour transférer les montants au sein du projet.

- 6) [Pozzuoli](#) : rénovation urbaine, implication des citoyens, agriculture urbaine avec formation de 80 personnes et 50 hectares de ferme urbaine.

En 1983, un tremblement de terre a détruit le centre-ville, reconstruit à la hâte en 4 ans. Des quartiers entiers sans aucun service social. Les personnes plus aisées sont parties, seuls les personnes pauvres et les jeunes sont restés. L'un des objectifs est de connecter les gens et de les faire participer. Activités de formation : trois cours en lien avec l'agriculture (par exemple permaculture), afin de développer des compétences et l'entreprenariat. Une coopérative sera maintenue après le projet. Ce dernier s'inscrit dans une stratégie urbaine plus globale. Il cible les zones vertes qui sont vides (ex : entre les bâtiments) et qui représentent 50 hectares d'espaces abandonnés.

Ivan Tosics, URBACT

La pauvreté urbaine augmente dans l'UE depuis la crise. L'objectif de réduction ne sera pas atteint, loin de là. Cette pauvreté se concentre principalement dans les centres villes et les périphéries.

Il y a de bonnes et de mauvaises pratiques pour lutter contre la pauvreté urbaine :

- La démolition n'est pas une solution en soi, elle ne suffit pas, ne répond pas aux besoins ;

- La mixité sociale est essentielle mais pas magique ;
- L'intégration politique (social, économique, environnemental) et territoriale est fondamentale ;
- Un bon cadre national est indispensable et peu d'Etats membres l'ont (France et Allemagne sont d'excellents exemples ; les Pays-Bas et le RU ont abandonné après la crise).

[Partenariat de l'agenda urbain sur la pauvreté urbaine](#) : la France en est membre, ainsi que la Région Île-de-France et Lille. Le partenariat fonctionne depuis 2015 et a développé son plan de 12 actions (trop, selon I. Tosics). Exemple : activité 7 pour un pacte local multiniveau et multi-acteurs.

La France a demandé à URBACT de lancer un projet de capitalisation pour comprendre l'approche nécessaire en termes de gouvernance multiniveau afin de faire face à la pauvreté urbaine. Comment le faire ailleurs qu'en France et en Allemagne ? URBACT a établi un plan pilote et l'a transmis à la Commission européenne (ressemble à un Investissement territorial intégré, ITI).

En France : politique top down, carte nationale des zones de pauvreté, où sont opérées des interventions dures et soft. Allemagne : cadre national mais budget transféré aux Länder, ces derniers cofinancent avec les villes.